

<http://pierre-alainmillet.fr/La-belle-reussite-du-reseau-de>



Conseil de transparence du réseau de chaleur

La belle réussite du réseau de chaleur Vénissian !

- DHD - Energies -

Date de mise en ligne : mercredi 3 décembre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce 2 décembre, le conseil de transparence du réseau de chaleur a fait le point comme chaque année des résultats de l'année 2013 et de l'actualité du réseau de chaleur, avec l'arrivée du nouveau contrat de délégation de service public au 1er janvier 2015.

<media2295|insert|center>

Un conseil de transparence utile

Plus de 50 participants avec de très nombreuses questions jusqu'à plus de 20 heures, chacun repartant comme d'habitude avec les documents détaillés sur la situation technique et financière du réseau de chaleur.

Ceux qui ont l'habitude de ce conseil de transparence ont noté le changement d'ambiance, après les années difficiles de l'impact à la hausse du fuel sur les factures et de l'échec de la première chaufferie bois. Cette année, les questions les plus difficiles portaient sur l'explication détaillée des avoirs perçus par les abonnés. Ces avoirs qui réduisent la facture 2014 concernent le reversement aux abonnés de l'indemnité perçue par la ville en justice, mais aussi l'intéressement des abonnés aux bons résultats du réseau en terme de rendement et de production de biomasse.

Tout un symbole de ce qu'il faut bien désormais appeler une réussite Vénissienne. Après des années d'une production bois loin des objectifs, en 2013, c'est l'inverse, le bois a représenté 44% de la production, autrement dit 4% de plus que l'objectif du contrat.

Le bilan 2013 du réseau

La première présentation était faite par Pierre STILL, du cabinet BERIM chargé du contrôle d'exploitation de la SECV. Après un rappel des principes de fonctionnement du réseau, entre réseau primaire et secondaire, il a détaillé quelques caractéristiques de l'année 2013 et donné les tendances actuelles de 2014

- une année 2013 très froide, presque au même niveau que 2010
- mais une consommation qui augmente beaucoup moins que la dureté du climat, ce qui prouve que les abonnés ont fait de vrais efforts de maîtrise des consommations énergétiques
- une augmentation des puissances souscrites, malgré les réductions des abonnés qui ont fait des travaux d'isolation comme la copropriété Grandes Terres des Vignes. Cette augmentation vient de l'extension du réseau en centre ville avec notamment deux gros consommateurs, la maison du peuple et le groupe scolaire du centre.
- un bon rendement du réseau, dont il dira qu'il est meilleur que beaucoup d'autres réseaux, avec des pertes en eau maîtrisées.

La discussion a porté notamment sur les pannes et fuites, un participant se demandant si le réseau n'était pas « pourri » comme on peut voir des reportages sur d'autres réseaux à la télévision. Au contraire, les résultats présentés montrent que le réseau de Vénissieux est efficace. Si le nombre de pannes a augmenté en 2014, les données de 2013 étaient très rassurantes, et les deux mesures importantes à suivre pour évaluer l'état du réseau

sont très positives : pertes en eau et pertes en énergie restent à un bas niveau.

J'en ai profité pour rappeler quelque chose d'important, l'effort des acteurs du réseau pour assurer le service public en [réparant le plus vite possible les pannes](#). La SECV informe tous les abonnés concernés et met en place un affichage dans les allées pour les usagers. Et bien entendu, tous les usages peuvent appeler la SECV pour en savoir plus. Cela dit, je sais que beaucoup d'habitants me disent ne pas être informé, et j'ai précisé que sur ce point, des améliorations étaient attendues du prochain contrat avec notamment un site internet accessible pour tous avec justement entre autres.

Enfin, il présentait les résultats financiers 2013 de la SECV qui confirment ce que nous savons. L'exploitation reste déficitaire, malgré les bons résultats du bois et la baisse relative des tarifs industriels du gaz.

Le nouveau contrat en 2015

J'ai ensuite présenté le prochain contrat et son impact pour les abonnés. Tout le monde en connaît désormais les grands principes

- une nouvelle société clairement dédiée au réseau, qui s'appellera « Vénissieux Énergie » et n'interviendra que sur le réseau primaire, stoppant la confusion qui pouvait exister précédemment entre réseau primaire et secondaire.
- passage du réseau en basse pression, ce qui réduira le coût d'entretien et simplifiera l'exploitation notamment en cas de panne. Un audit général du réseau va être réalisé en 2015 et des travaux d'améliorations, renforcement et renouvellement sont planifiés
- nouvelle chaudière biomasse et nouvelle chaudière gaz d'ici 2017
- tarif en baisse dès janvier 2015 avec la TVA à 5,5% permise par l'introduction d'un nouveau combustible vert à la place du fuel, un résidu d'huile de palme, puis nouvelle baisse en 2017 avec l'arrivée de la troisième chaudière bois
- arrêt de la facturation d'eau chaude par le réseau primaire. Chaque abonné décidera de mettre en œuvre d'ici l'été 2016 un comptage spécifique ou de poursuivre l'application d'un coefficient moyen comme le faisait la ville précédemment.
- nouvelle définition de la puissance souscrite, basée sur la consommation des dernières années. L'objectif est une répartition équitable du tarif d'abonnement.
- des travaux auront lieu pendant l'intersaison 2016. Les abonnés ont donc 18 mois pour se préparer du côté de leur réseau secondaire. Pour la plupart, ils peuvent ne rien faire, mais les réseaux secondaires qui n'avaient pas de régulation propre et étaient pilotés depuis le réseau primaire devront installer une vanne pour réguler eux-même leur installation.
- ce nouveau contrat entre en application le 1er janvier prochain, et les facturations du mois de janvier par Vénissieux Energies, appliqueront les nouveaux tarifs avec la TVA à 5,5%.

Une longue discussionâ€!

La discussion a été longue, avec beaucoup de questions sur les pannes, l'état du réseau, les avoirs, les puissances souscrites, le rôle de Vénissieux Energie par rapport à Dalkiaâ€! mais je veux noter deux questions importantes qui ont conclu la soirée, posée par l'adjoint Georges Bottex.

- Tout d'abord l'enjeu du tarif du bois, dont il s'inquiète compte tenu de la concurrence sur l'utilisation du bois

avec de grands projets comme la centrale électrique de Gardanne qui va consommer pratiquement toute la capacité de production bois du Sud-Est de la France.

Effectivement, jusqu'à aujourd'hui, le tarif du bois énergie est stable. Mais tout le monde sait qu'il y a une tension entre les usages du bois pour la l'agriculture, la cogénération, le chauffage, ou encore la méthanisation/gazéification. Si l'état n'organise pas une vraie politique publique de la filière, on va se trouver sur un marché qui peut devenir aussi spéculatif que le pétrole ! La transformation de la centrale de Gardanne qui fonctionnait au charbon en biomasse est une imbécilité. Faire de l'électricité avec de la biomasse est un non sens, il faut prioritairement s'en servir pour l'agriculture (comme l'expérience du « BRF » dans les grandes terres), pour le chauffage et enfin pour la gazéification. Il y a besoin urgent d'une politique publique pour organiser la filière dans les zones forestières, rénover des routes, créer des zones de stockage, des sites de transformation, et définir des règles du jeu sur la répartition entre les usages ! ce qui créerait d'ailleurs des emplois dans des zones rurales qui se désertifient !

- la deuxième question porte sur le raccordement aux énergies fatales de la vallée de la chimie.

Encore une excellente question puisqu'on sait que la station d'épuration de St-Fons représente l'équivalent d'une chaudière bois qui chauffe les petits oiseaux, et que la vallée de la chimie, et notamment l'usine Solvay, ex Rhodia Belle étoile, représente peut-être l'équivalent de notre chaufferie qui doit être refroidie par une énorme quantité d'eau du Rhône, qui doit être rejetée à moins de 25°C (mais ce n'est visiblement pas facile) !. Bref, depuis des décennies, on chauffe les petits oiseaux et les poissons au lieu de chauffer nos logements !

La ville a travaillé depuis 3 ans sur ces deux sujets, et malheureusement, ces dossiers n'avancent pas avec le Grand Lyon.

La ville et la métropole !

Cela me permet de conclure sur l'avenir du réseau de chaleur dans la nouvelle métropole de Lyon qui commence elle aussi le 1er Janvier 2015. Comme vous le savez, cette loi que les parlementaires communistes ont combattu jusqu'au bout, mais qui a été voté par tous les autres parlementaires créent une métropole de Lyon qui prend toutes les compétences du département, mais aussi des compétences des communes, dont tout ce qui concerne l'énergie, dont les réseaux de chaleur.

Donc, au 1er janvier, la ville n'est plus compétente sur son réseau de chaleur, et c'est le Grand Lyon qui doit s'en occuper. Comme vous le savez, depuis des mois, la ville s'est exprimée en demandant que le Grand Lyon ouvre ce chantier de l'organisation future de cette compétence afin de trouver une cohérence entre le rôle stratégique du Grand Lyon et le rôle des communes. Vénissieux veut continuer à agir pour son réseau de chaleur, et il a fallu attendre une rencontre mi-novembre avec la vice-président du Grand Lyon en charge de l'énergie pour que la discussion s'ouvre.

Comme la discussion n'est pas terminée, je ne vous en dirai pas plus, mais le fait important est que, concrètement, le Grand Lyon n'est pas prêt à assumer cette compétence en Janvier, et demande donc à la ville d'assurer la continuité, et que la discussion se poursuit pour une organisation qui permette à la ville et à la métropole d'agir. Car la métropole a devant elle de nombreux chantiers importants, dont par exemple cet enjeu de la filière bois-énergie, de l'énergie fatale ! autrement dit, on peut trouver une organisation qui permette aux deux collectivités d'agir

Ma position est connue, autant sur le [principe de la compétence](#), que sur les objectifs prioritaires notamment [pour les énergies fatales](#), ou enfin sur la nécessité d'assurer la [continuité de services](#) !

La belle réussite du réseau de chaleur Vénissian !

Les prochains dossiers du réseau Vénissian montrent qu'un accord est possible. la ville de Vénissieux est en avance pour l'étude du raccordement à l'usine de Solvay. Le Grand Lyon vient de relancer une étude plutôt stratégique. pourquoi ne pas engager une expérience sur la base du projet Vénissian ?